

Présentation du projet scientifique

Dans un grand magasin, un vigile assiste à une séance pénible. Filmée par une caméra de surveillance, une de ses collègues caissières, appréciée de tous, a été prise en flagrant délit de vol de coupons de réduction. Cet argument, la direction l'utilise pour la renvoyer. On reconnaît là une des scènes centrales de *La Loi du marché*¹ de Stéphane Brizé, avec Vincent Lindon dans le rôle de Thierry, un ouvrier licencié reconverti dans la surveillance. Thierry a-t-il eu raison de participer au renvoi de cette femme, qui mettra bientôt fin à ses jours ? Pouvait-il faire autrement ? Ce sont de telles questions, éthiques, que le projet que nous présentons entend poser, en examinant des œuvres littéraires et des films dans une perspective interdisciplinaire.

Le travail, dans toute l'étendue de son champ (grandes entreprises, milieu hospitalier et gériatrique, soin à la personne, enseignement, agriculture, artisanat, culture ou édition), est particulièrement assujéti à ces logiques capitalistes de tri, qui engendrent en retour des conflits éthiques auxquels sont soumis des travailleurs appartenant à de nombreux corps de métiers. Que l'on songe à la concurrence généralisée entre les salariés sur le marché du travail, impliquant licenciements et précarisation, ou aux inégalités d'accès aux soins : c'est bien toujours le jeu de la sélection qui guide les actions. Si la grande entreprise vient spontanément à l'esprit de quiconque pense aux logiques concurrentielles de tri, force est de constater que celles-ci se sont étendues à nombre de secteurs professionnels. Depuis le tournant néolibéral, la grande entreprise fondée sur une « rationalité managériale² » est un modèle pour tous les secteurs, y compris publics. Son exigence de rentabilité, à l'origine du tri, en fait un modèle abouti du capitalisme financier qui façonne les autres secteurs d'activité, notamment les institutions.

Dans *Qui vivra qui mourra. Quand on ne peut pas sauver tout le monde*³, Frédérique Leichter-Flack analyse les représentations de ces phénomènes de triage et les cas de conscience qui en découlent, en prenant appui sur un corpus littéraire et cinématographique. Sa riche exploration s'attarde ainsi sur différents contextes d'arbitrages (camps de concentration, naufrage, pandémie ou champ de bataille) que nous souhaitons prolonger en focalisant l'étude sur un champ en particulier : celui du travail. La littérature du travail a certes été l'objet de nombreux travaux de recherche cette dernière décennie, mais l'angle selon lequel nous l'appréhenderons permettra de mettre au jour un enjeu majeur et inédit de ces textes et de ces films : leur soubassement éthique. Notre projet examinera la façon dont la littérature et le cinéma des pays capitalistes industrialisés, attentifs aux mutations du monde professionnel, rendent compte des conflits éthiques suscités par la nécessité de *trier*, de sélectionner pour exclure ; et à mener une approche historique de ces représentations (XX^e et XXI^e siècles).

En effet, si le phénomène semble s'être accentué avec la mise en place du néolibéralisme, le triage est présent de longue date dans le monde du travail, notamment avec la mise en place des méthodes de rationalisation du travail durant les années d'entre-deux-guerres⁴. Nous faisons donc l'hypothèse que ce thème et les questions éthiques qu'il soulève figurent dans la littérature et le cinéma dès lors que ceux-ci se sont intéressés à l'activité des hommes et des femmes du peuple, dans ces années 1920-1930 qui voient, en France notamment, l'émergence d'un mouvement populiste, communiste ou prolétarien. D'ailleurs, la réflexion éthique « revendique son application

¹ Stéphane Brizé, *La Loi du marché*, 2015.

² Thibault Le Texier, *Le Maniement des hommes. Essai sur la rationalité managériale*, Paris, La Découverte, 2016.

³ Frédérique Leichter-Flack, *Qui vivra qui mourra. Quand on ne peut pas sauver tout le monde*, Paris, Albin Michel, 2015.

⁴ À ce sujet, Danièle Linhart fait explicitement le lien entre les méthodes pensées par Frederick Taylor et par Henri Ford et celles préconisées par le management contemporain (*La Comédie humaine du travail. De la déshumanisation taylorienne à la sur-humanisation managériale*, Toulouse, Éditions Érès, 2015, p. 61-96).

possible aux défis toujours émergents de la réalité en progrès⁵ ». Or, le monde du travail est précisément une réalité en transformation continue, prenant appui sur certaines normes d'action que la littérature, comme le cinéma, viennent constamment pointer et interroger.

Différentes questions nous guideront :

- De quelles formes de tri professionnel la littérature et le cinéma du travail attestent (licenciement, prise en charge ou exclusion de malades, mécanisme de sélection à l'école et à l'université...) ? Quels types de cas de conscience en découlent ?
- Quels sont les enjeux éthiques et politiques posés par le geste du triage en fonction des secteurs professionnels ? Dans le secteur médical, par exemple, le tri des patients et l'inégalité d'accès aux soins questionne la privatisation de l'hôpital public et son entrée dans la logique du marché. Chaque fois qu'une telle situation de triage est convoquée par la fiction, la valeur humaine se voit pensée : que reste-t-il de la dignité de la personne face à la mise en concurrence des individus ? Quelles valeurs et préférences sociétales met en avant l'acte de trier ?
- De quelle manière la littérature et le cinéma du travail représentent-ils ces enjeux ? Quelles possibles plus-values morales, philosophiques, voire épistémologiques, permettent ces représentations ? Le cinéma donne à voir et fait éprouver la temporalité vécue de ce genre d'événement. Littérature et cinéma, également, donnent à lire – voire à vivre, par le mécanisme de l'identification – les répercussions intimes liées au sentiment d'exclusion, à commencer par la dévalorisation de soi. Ils donnent aussi à expérimenter les conflits éthiques de ceux qui sont chargés d'opérer des triages.
- Dans quelle mesure la littérature et le cinéma nourrissent-ils les réflexions éthiques posées par la société (comme le signale Leichter-Flack, la réflexion éthique est toujours « en situation⁶ », contrairement à la morale) ?

Dans la littérature et le cinéma du travail, la question du tri prend appui sur différents thèmes : de la file d'attente à l'entretien d'embauche, en passant par la liste de « victimes », la placardisation ou le licenciement, ces deux arts s'attèlent à représenter les formes reconduites et renouvelées du tri dans le monde professionnel. Ainsi, dans le film *Up in the air*⁷, le licenciement, réalisé par visioconférence, témoigne d'une mise à distance, voire d'une dés-implication éthique des entreprises.

Les méthodes mises en place par celles-ci pour trier et être davantage concurrentielles intéressent de fait écrivains et réalisateurs à l'affût des mutations du monde du travail. Si le harcèlement moral, voire organisationnel, vise à faire le tri entre les salariés (les winners *versus* les faibles) en évitant les coûts d'un plan social⁸, le chantage peut viser à se dégager par délégation de la responsabilité morale du tri⁹. On songe aussi à la chasse à la faute professionnelle, voire la mise en faute qui conduit à l'éviction d'un salarié.

Qu'elle descende par voie hiérarchique ou qu'elle relève de l'intériorisation de certaines normes sociétales, l'injonction au tri suscite différentes réactions et attitudes chez les personnages. Pour le psychiatre et psychanalyste Christophe Dejours, la peur du chômage engendre des logiques d'adhésion au tri et, en définitive, une « banalisation du mal¹⁰ ». Ce mal peut néanmoins reposer

⁵ Frédérique Leichter-Flack, *Le Laboratoire des cas de conscience*, Paris, Alma éditeur, 2012, p.87.

⁶ *Ibid.*, p.14.

⁷ Jason Reitman, *Up in the air*, 2009.

⁸ Voir Thierry Beinstingel, *Ils désertent*, Paris, Fayard, 2012 et Vincent Message, *Cora dans la spirale*, Paris, Points, 2020.

⁹ Jean-Pierre et Luc Dardenne, *Deux jours, une nuit*, 2014.

¹⁰ Christophe Dejours, *Souffrance en France. La banalisation de l'injustice sociale*, Paris, Seuil, 2014.

sur certaines « dérogations morales¹¹ », pour parler comme F. Leichter-Flack. Les « temps de crise » ne justifient-ils pas un régime d'exception morale - sauver sa peau professionnelle en sacrifiant celle des autres ? Plus généralement, pourquoi représenter les cas de conscience ? La réponse de F. Leichter-Flack mérite d'être examinée dans l'analyse de détails des œuvres : selon elle, la fiction devient un « laboratoire de cas de conscience » ou un « exercice de simulation¹² » pour la réflexion éthique. Une autre question se pose : comment retranscrire le cas de conscience ? Au plan littéraire, si on note une affinité certaine entre monologue intérieur et dilemme éthique¹³, existe-t-il d'autres configurations particulièrement sollicitées ? Qu'en est-il des procédés propres au cinéma ?

Si l'injonction au tri peut provoquer un dilemme moral, il arrive qu'elle débouche sur des formes d'immoralité assumée. Certains personnages licencient sans scrupule, voire avec plaisir. On songe à *L'Os du doute*¹⁴ de Nicole Caligaris, où la scène de « dégraissage » est relatée au sens propre, comme un joyeux festin de tripaille. Le terme d'« immoralité » serait à questionner néanmoins : au regard de quelles normes morales, de quel humanisme, utiliser ce terme ? Le conflit contemporain doit-il être pensé entre deux morales sociétales exclusives : d'un côté se situerait la sacralisation du profit (qui va de pair avec la valorisation du tri et celle du bon gestionnaire) et de l'autre, le bien-être du travailleur, la vie bonne à laquelle il peut prétendre pour reprendre Aristote.

Le cinéma et la littérature représentent également les phénomènes de désobéissance, de refus de participer au tri. Certains salariés de *Deux jours, une nuit* renoncent ainsi à leur prime annuelle pour sauver le poste de Sandra, avec lequel elle est mise en balance, faisant le choix de la solidarité.

Enfin, c'est parfois la passivité face au tri que ces deux arts tentent de saisir. Les interrogations éthiques n'en sont pas moins sensibles : quand devient-on soi-même « bourreau » quand on est un homme ou une femme « ordinaire¹⁵ » ? Quand doit-on s'ingérer dans une situation ? Que devient la responsabilité de protéger autrui quand il est menacé d'exclusion ? Il faudra examiner le traitement littéraire et fictionnel de « l'inertie massive de ceux qui n'interviennent pas¹⁶ », de la veulerie, la lâcheté ou la honte, dont atteste par exemple le personnage de Roussel dans *Marge brute* de Laurent Quintreau.

L'analyse de ces différents degrés d'obéissance ou de désobéissance à l'ordre du tri passera par une réflexion plus globale sur les moteurs des actes des protagonistes : qu'est-ce qui détermine en définitive l'arbitrage ? Le groupe ? La peur ? Le conformisme ? L'identité collective d'un groupe professionnel ? Les convictions personnelles ou l'idéologie intime ? En sous main se voit interrogé, plus globalement, ce qui guide l'homme dans ses actions au quotidien.

Par ailleurs, une partie de la littérature et du cinéma s'est assignée la mission de rendre visibles ceux qui se trouvent « exclus » de l'emploi ou du monde social, les chômeurs de longue durée, ou les personnes dépourvues de formation professionnelle qu'un des interlocuteurs de Florence Aubenas désigne comme « le fond de la casserole¹⁷ ». Si les logiques (sociale/raciale/genrée) constituent une forme de tri, assignant certaines personnes à certains travaux, les Noirs étant plus souvent que les autres affectés à la surveillance¹⁸, les femmes aux tâches subalternes de nettoyage, quel positionnement éthique adoptent les œuvres artistiques à leur égard ?

¹¹ Frédérique Leichter-Flack, *Le Laboratoire des cas de conscience*, op.cit., p. 73.

¹² Frédérique Leichter-Flack, *ibid.*, p. 87.

¹³ Voir Laurent Quintreau, *Marge brute*, Paris, Denoël, 2006 ou Nathalie Kuperman, *Nous étions des êtres humains*, Paris, Gallimard, 2010.

¹⁴ Nicole Caligaris, *L'Os du doute*, Paris, Verticales, 2006.

¹⁵ Christopher Browning, *Des hommes ordinaires. Le 101^e bataillon de réserve de la police allemande et la Solution finale en Pologne*, Les Belles Lettres, 1994.

¹⁶ Frédérique Leichter-Flack, *Le Laboratoire des cas de conscience*, op. cit., p. 128.

¹⁷ Titre du premier chapitre de Florence Aubenas, *Le Quai de Ouistreham*, Paris, L'Olivier, 2010.

¹⁸ Gauz, *Debout payé*, Paris, Le Nouvel Attila, 2014.

Les écrivains et les cinéastes manifestent en effet la volonté de contribuer à « une meilleure intelligence des problèmes et inquiétudes de notre temps¹⁹ ». On se placera ainsi du côté de l'*ethos* et de l'implication des artistes, en notant qu'ils se situent souvent à cheval entre dévoilement sur la place publique d'actions éthiquement discutables au regard d'une morale humaniste (la représentation du harcèlement institutionnel caché, par exemple) et réparation symbolique. Quelles sont les limites de l'intervention réparatrice de l'écrivain ou du cinéaste après le tri ?

Sera interrogée pour finir la valeur éthique de l'œuvre. Quelles valeurs latentes ? De quelle manière les personnages « convexes » ou « concaves²⁰ » sont-ils exemplaires ? Si l'on s'inscrit dans le sillage intellectuel de Martha Nussbaum qui affirme l'intérêt éthique et le pouvoir d'instruction de l'œuvre (pour elle, l'œuvre littéraire s'adresse aux intérêts et aux besoins pratiques du lecteur), peut-on aller jusqu'à affirmer que certains auteurs proposent des lignes de conduite (ouvertes, non normatives) au lecteur ou au spectateur ? Face au tri comme forme de division, la littérature et le cinéma n'ont-ils pas souvent à cœur de reconfigurer des éthiques professionnelles positives, prônant une « éthique de la coopération²¹ » ?

Autant de questions que la manifestation scientifique internationale prévue en 2022 entend aborder.

¹⁹ Monique Canto-Sperber, « Introduction », in *Éthique, littérature, vie humaine*, sous la direction de Sandra Laugier, PUF, coll. « Éthique et philosophie morale », 2006, p. 0.

²⁰ Vincent Jouve, *L'Effet-personnage dans le roman*, PUF, 1998 [1992].

²¹ Richard Sennett, *Ensemble. Pour une éthique de la coopération*, Paris, Albin Michel, 2014. Voir le documentaire : *Entre nos mains*, de Mariana Otero, 2010.